



KPMG SA  
7 boulevard Albert Einstein  
BP 41125  
44311 Nantes

# Association One Voice

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022  
Association One Voice  
1A Place des orphelins – 67000 Strasbourg

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
7 boulevard Albert Einstein  
BP 41125  
44311 Nantes

## Association One Voice

1A Place des orphelins - 67000 Strasbourg

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'Assemblée générale de l'Association One Voice,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association One Voice relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### Compte d'emploi annuel des ressources

Dans le cadre de nos appréciations des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources, présenté en annexe à la page 25, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée générale.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre trésorier.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 26 mai 2023

KPMG SA

**Stephan  
e Baron**  
Signature numérique  
de Stephane Baron  
Date : 2023.05.26  
16:26:10 +02'00'

Stéphane BARON

Commissaire aux comptes

# BILAN - ACTIF

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du	01/01/22 au 31/12/22 Valeur nette	01/01/21 au 31/12/21 Valeur nette	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires		10 189	17 167	-6 978	-40,65
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions		1 045 735	1 119 078	-73 343	-6,55
Installations techn., matériel et outil. ind.		2 073	4 805	-2 732	-56,86
Autres		9 586	11 513	-1 927	-16,74
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés		228 000	278 000	-50 000	-17,99
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres		1 800	150	1 650	
<b>TOTAL (I)</b>		<b>1 297 383</b>	<b>1 430 713</b>	<b>-133 329</b>	<b>-9,32</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
Stocks et en-cours		33 374	37 468	-4 095	-10,93
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.		82 004	70 228	11 776	16,77
Créances reçues par legs ou donations		781 818	1 042 990	-261 171	-25,04
Autres		61 535	111 960	-50 426	-45,04
Valeurs mobilières de placement		196 573	196 573		
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		1 498 180	1 157 732	340 447	29,41
Charges constatées d'avance		15 493	12 518	2 975	23,77
<b>TOTAL (II)</b>		<b>2 668 975</b>	<b>2 629 468</b>	<b>39 507</b>	<b>1,50</b>
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>3 966 359</b>	<b>4 060 181</b>	<b>-93 822</b>	<b>-2,31</b>



# COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	29 158	21 538
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	24 257	31 357
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	19 714	21 263
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 799 865	2 009 846
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	180 725	303 748
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	22 418	8 724
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	808 925	250 310
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>2 885 062</b>	<b>2 646 786</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	11 091	22 689
Variation de stock	4 095	16 509
Autres achats et charges externes	1 604 307	1 371 436
Aides financières	173 183	72 716
Impôts, taxes et versements assimilés	34 724	34 496
Salaires et traitements	506 039	492 349
Charges sociales	145 217	148 807
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	92 884	91 808
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	25 543	31 091
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>2 597 083</b>	<b>2 281 900</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>287 979</b>	<b>364 886</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 247	1 101
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>3 247</b>	<b>1 101</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 582	4 237
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>3 582</b>	<b>4 237</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-336</b>	<b>-3 136</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>287 643</b>	<b>361 750</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	21 018	12 714
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>21 018</b>	<b>12 714</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	1 086	10 000
Sur opérations en capital	1 500	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	14 500	
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>17 086</b>	<b>10 000</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>3 932</b>	<b>2 714</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	522	171
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>2 909 326</b>	<b>2 660 601</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>2 618 273</b>	<b>2 296 308</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>291 053</b>	<b>364 293</b>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	164 999	105 344
<b>TOTAL</b>	<b>164 999</b>	<b>105 344</b>
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	164 999	105 344
<b>TOTAL</b>	<b>164 999</b>	<b>105 344</b>
<b>TOTAL</b>	<b>291 053</b>	<b>364 293</b>

## **Annexes comptables**

## RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

### L'objet social de l'entité :

L'association a pour but :

1. de protéger et de défendre les droits à la vie, à la liberté, au bien-être et au respect des animaux,
2. de protéger et défendre l'environnement, la nature, les espèces en voie de disparition, l'eau, les forêts et tous les milieux naturels, et de lutter contre les pollutions, et ce, en particulier de l'écosystème océan lequel constitue le berceau de toute vie et l'un des maillons essentiels de l'équilibre climatique de la terre. Sa fragilité particulière nécessite à cet égard une action en rapport avec l'enjeu mondial que constitue la préservation des océans tant dans leur biodiversité que dans la limitation des pollutions auxquelles ils sont confrontés.
3. de défendre les droits de l'homme et de l'enfant au respect, à la liberté, à la santé et à la vie.

### La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association tend, par voie d'investigation, d'information, de publications et par l'organisation d'événements culturels et éducatifs destinés à un public large ou spécialisé, dont les différents milieux d'enseignement de formation pour jeunes et adultes, à une généralisation d'un mode de vie non destructeur et non-violent à l'égard de toutes les espèces animales et végétales et à l'égard de l'environnement. Elle défend une société n'engendrant pas la souffrance d'animaux, n'impliquant pas la mort de ces animaux, une société non-violente, respectueuse de la nature, de l'environnement et des êtres humains. De même, l'association désire contribuer à la réalisation d'un monde plus juste.

Les moyens mis en œuvre :

Afin de réaliser son but, l'association se propose de recourir notamment aux moyens d'action suivants :

- De manière générale, l'association peut exercer toute activité pouvant contribuer directement ou indirectement à la réalisation de son but. Elle peut prêter son concours et s'intéresser à tout objectif identique au sien ou à toute activité ayant un lien direct ou indirect avec la réalisation de son propre but.
- Dépister, dans le cadre de la lutte pour l'abolition de toute forme d'oppression et d'exploitation des animaux et des hommes et dans le cadre de la lutte pour le respect de l'environnement et de la nature, tout en fixant des priorités pour la réalisation de son but ; elle pourra à cet égard réclamer la rédaction et l'application de dispositions légales, nationales et internationales.
- Exiger, en vue de la réalisation de son but, l'application stricte de toute disposition légale, quelle qu'en soit la nature

- Dépister, en vue de la réalisation de son but, les infractions à la loi et les délits et entreprendre toutes les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes et des agents de contrôle pour l'application stricte des dispositions légales.
- Intenter toute action devant les juridictions, pour autant que la réglementation le permette, et notamment se porter partie, civile quand l'intérêt des animaux ou des hommes le justifie.
- Exercer toute activité se révélant nécessaire pour le financement de son objectif social.

## Partie Description des actifs et des passifs

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de l'entité ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

La délivrance permet au légataire :

- D'appréhender son legs ;
- D'avoir droit aux fruits ;
- De s'en prévaloir

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;

- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et destinés par le testateur ou le donateur à renforcer les fonds propres ou destinés à être conservés en vertu d'une décision de l'organe habilité à prendre la décision ;

- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Une assurance-vie dont l'entité est bénéficiaire est comptabilisée en produit « Assurance-vie » à la date de réception des fonds par l'entité.

Les biens reçus par donations entre vifs sont comptabilisés à la date de signature de l'acte authentique de donation. Si l'acte prévoit des transferts de propriété étalés dans le temps, les biens concernés sont comptabilisés à la date de chaque transfert de propriété.

Il peut s'agir de biens meubles ou immeubles, de biens corporels ou incorporels (tels que des droits : droits d'auteur, etc.). La valorisation de ces contributions volontaires en nature: Le règlement ANC n° 2018-06 obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2020 exige de comptabiliser les contributions volontaires en nature.

La valorisation en heures par le taux horaire de 10.57€/h (01/22-04/22), de 10.85€(05/22-07/22) et de 11.07 €(08/22-12/22) (smic) de ces contributions volontaires en nature est de 165 000€ au 31/12/2022.

# ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	8 à 40 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Matériels et outillages	3 à 5 ans
- Matériel Informatique	3 ans
- Logiciels/Site internet	1 à 5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

## STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## PRODUITS & CHARGES EXCEPTIONNELS

Le montant de ces produits est de 21 018 € pour 2022:

Il est constitué par :

-d'indemnités d'action en justice pour 21 018€

Le montant de ces charges est de 2 586 € pour 2022:

Il est constitué par :

-des pénalités d'action en justice pour 2 586 €

# IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	<b>TOTAL</b>		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	<b>TOTAL</b>	58 426	768
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre	1 063 452	2 789
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	426 862	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		29 304	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers (1)	3 016	
		Matériel de transport	678	
		Matériel de bureau & mobilier informatique	42 970	4 348
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>			1 566 282	7 137
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations			
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières		150	1 650
<b>TOTAL</b>			150	1 650
<b>TOTAL GENERAL</b>			1 624 858	9 555

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

278 000

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	<b>TOTAL</b>			
	Autres postes d'immob. incorporelles	<b>TOTAL</b>		59 194	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre		1 066 241	
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons		426 862	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			29 304	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers (1)		3 016	
		Matériel de transport		678	
		Mat. bureau, inform., mobilier	3 364		43 954
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			3 364	1 570 055	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			1 800	
<b>TOTAL</b>				1 800	
<b>TOTAL GENERAL</b>			3 364	1 631 049	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

50 000

228 000

# ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		41 259	7 746		49 005
<b>TOTAL</b>		41 259	7 746		49 005
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	195 594	31 860		227 454
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.		175 642	44 271		219 914
Inst. techniques matériel et outil. industriels		24 499	2 732		27 231
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 646	432		2 078
	Matériel de transport	678			678
	Mat. bureau et informatiq., mob.	32 827	5 842	3 364	35 305
	Emballages récupérables divers				
<b>TOTAL</b>		430 886	85 138	3 364	512 661
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>472 146</b>	<b>92 884</b>	<b>3 364</b>	<b>561 666</b>

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>							
<b>Total général non ventilé</b>							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

# PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		14 500		14 500
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>			<b>14 500</b>		<b>14 500</b>
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles			
		- corporelles			
		- Titres mis en équivalence			
		- titres de participation			
		- autres immobs financières			
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
<b>TOTAL</b>					
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>14 500</b>		<b>14 500</b>
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises		- d'exploitation			
		- financières			
		- exceptionnelles		14 500	

**Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée**

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 800		1 800
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	82 004	82 004	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 364	5 364	
	Etat & autres coll. publiques			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	16 742	16 742	
	Divers			
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	821 247	821 247		
Charges constatées d'avance	15 493	15 493		
<b>TOTAUX</b>		<b>942 650</b>	<b>940 850</b>	<b>1 800</b>
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations	781 818	781 818	

# COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	15 493
Financières	
Exceptionnelles	
<b>TOTAL</b>	<b>15 493</b>

## PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	65 355
Autres créances	3 301
Disponibilités	317
<b>TOTAL</b>	<b>68 972</b>

# TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	30 662		30 662				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres complémentaires							30 662
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Réserves pour projet de l'entité							2 432 901
Autres réserves	2 068 608		2 068 608		364 293		
Excédent ou déficit de l'exercice	364 293		364 293	364 293	291 053	364 293	291 053
<b>TOTAUX</b>	<b>2 463 563</b>		<b>2 463 563</b>	<b>364 293</b>	<b>655 346</b>	<b>364 293</b>	<b>2 754 616</b>

# LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## LEGS, DONATIONS OU ASSURANCES-VIE

### Produits

### Montants

Montant perçu au titre d'assurances-vie	141 626,35
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	2 395,29
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	124 488,00

### Charges

### Montants

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	87 784,59

### Solde de la rubrique

**180 725,05**

# ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	315 350	82 372	232 978	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	79 324	79 324		
Personnel & comptes rattachés	14 702	14 702		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	22 812	22 812		
Etat & Impôts sur les bénéfices	522	522		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 125	1 125		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.) (3)	462 909	462 909		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	544	544		
<b>TOTAUX</b>	<b>897 289</b>	<b>664 311</b>	<b>232 978</b>	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	59 860			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				
(3) Autres dettes reçues par legs ou donations	456 112	456 112		

# COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance sont constitués par :

- les abonnements aux revues de l'association qui courent jusqu'en 2023 pour 544 euros.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	544
Financiers	
Exceptionnels	
<b>TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>544</b>

## CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 322
Dettes fiscales et sociales	20 322
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL DES CHARGES À PAYER</b>	<b>71 661</b>

# ENGAGEMENTS

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 4 525,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,77 %
Départ volontaire à	62 ans

## ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus Cautiionnements, avals et garanties donnés par la société Engagements assortis de sûretés réelles Intérêts à échoir Assurances à échoir Autres engagements donnés : Contrats de crédits-bails Contrats de locations financement						
PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS	293 500					293 500
<b>TOTAL (1)</b>	<b>293 500</b>					<b>293 500</b>
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
<b>TOTAL</b>	<b>293 500</b>					<b>293 500</b>

## ENGAGEMENTS REÇUS

Les engagements reçus relatifs aux libéralités non encore acceptées par la gouvernance n'ont pas fait l'objet d'une valorisation compte tenu du temps d'analyse nécessaire.

# HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

## MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
<b>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :</b>	23 059	22 345
<b>TOTAL</b>	<b>23 059</b>	<b>22 345</b>

# LES EFFECTIFS

ASSOCIATION ONE VOICE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

## LES EFFECTIFS

	31/12/2022	31/12/2021
<b>Personnel salarié :</b>	<b>11,00</b>	<b>10,00</b>
Ingénieurs et cadres	9,00	8,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	2,00	2,00
Ouvriers		
<b>Personnel mis à disposition :</b>		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

## COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

ASSOC ASSOCIATION ONE VOICE

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>2 865 356</b>	<b>2 865 356</b>	<b>2 585 132</b>	<b>2 585 132</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	84 766	84 766	21 538	21 538
1.2 Dons, legs et mécénat	<b>1 980 591</b>	<b>1 980 591</b>	<b>2 313 594</b>	<b>2 313 594</b>
– Dons manuels	1 799 865	1 799 865	2 009 846	2 009 846
– Legs , donations et assurances-vie	180 726	180 726	303 748	303 748
– Mécénat		0		0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	800 000	800 000	250 000	250 000
		0		0
<b>2 - PRODUITS NON LIÉS A LA GÉNEROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>43 970</b>		<b>75 469</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	43 970		75 469	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS ANTERIEURES</b>		0		0
<b>TOTAL</b>	2 909 327	2 865 356	2 660 601	2 585 132
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>2 159 490</b>	<b>2 159 490</b>	<b>1 875 866</b>	<b>1 875 866</b>
1.1 Réalisées en France	<b>1 988 307</b>	<b>1 988 307</b>	<b>1 808 651</b>	<b>1 808 651</b>
– Actions réalisées par l'organisme	1 986 307	1 986 307	1 803 151	1 803 151
– Versements à un organismes central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	2 000	2 000	5 500	5 500
1.2 Réalisées à l'étranger	<b>171 183</b>	<b>171 183</b>	<b>67 216</b>	<b>67 216</b>
– Actions réalisées par l'organisme				
– Versements à un organismes central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	171 183	171 183	67 216	67 216
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>125 455</b>	<b>125 455</b>	<b>111 145</b>	<b>111 145</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	125 455	125 455	111 145	111 145
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	332 807	317 621	309 126	270 100
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES</b>	522		171	
<b>6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		0		0
<b>TOTAL</b>	2 618 274	2 602 566	2 296 308	2 257 111
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	291 053	262 790	364 293	328 021

## COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

*ASSOC ASSOCIATION ONE VOICE*

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	164 999		105 344	
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	164 999		105 344	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	164 999		105 344	
<b>TOTAL</b>	164 999		105 344	

## C. EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES (CER)

ASSOC ASSOCIATION ONE VOICE

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR DESTINATION	EXERCICE	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>	<b>2 159 490</b>	<b>1 875 866</b>	<b>1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU</b>	<b>2 865 356</b>	<b>2 585 132</b>
1.1 Réalisées en France	<b>1 988 307</b>	<b>1 808 651</b>	1.1 Cotisations sans contrepartie	84 766	21 538
– Actions réalisées par l'organisme	<b>1 986 307</b>	<b>1 803 151</b>	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Animaux Familiers	490 714	458 159	– Dons manuels	1 799 865	2 009 846
- Animaux Sauvages	939 570	815 917	– Legs, donations et assurances-vie	180 726	303 748
- Expérimentation Animale	441 864	418 388	– Mécénats		
- Fonds d'actions solidaires	114 160	110 686			
– Versement à un organisme central ou d'autres organisme agissant à l'étranger	2 000	5 500			
1.2 Réalisées à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	800 000	250 000
– Actions réalisées par l'organisme					
– Versement à un organisme central ou d'autres organisme agissant à l'étranger	171 183	67 216	1.4 Autres produits		
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	125 455	111 145			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>317 621</b>	<b>270 100</b>			
<b>4 -Autres Charges</b>					
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>2 602 566</b>	<b>2 257 111</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>2 865 356</b>	<b>2 585 132</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			<b>2- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	0	
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>			<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>262 790</b>	<b>328 021</b>	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
	<b>2 865 356</b>	<b>2 585 132</b>		<b>2 865 356</b>	<b>2 585 132</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	236 477	82 809
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	262 790	328 021
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité	-128086	-174353
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	371 181	236 477

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE	EXERCICE N-1	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
Réalisées en France	164 999	105344	Bénévolat	164 999	105 344
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
<b>2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>			Dons en nature		
<b>3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>					
<b>TOTAL</b>	<b>164 999</b>	<b>105 344</b>	<b>TOTAL</b>	<b>164 999</b>	<b>105 344</b>

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE	EXERCICE N-1
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>		
(-) Utilisation		
(+) Report		
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	0	0